



Feu rouge griller inquiérs

Par **azzurro**, le **03/04/2010 à 22:11**

Bonjour,rnrnEn fait je suis inquiet : hier j'étais en ville et un feu est passé au rouge juste quand je suis passé et j'ai donc franchi ce feu. En face il y'avais une voiture de police et au meme moment il en mis leur girophare que avec la lumiere et en tracé tout droit. Maintenant j'ai peur de recevoir un pv a la maison parce que je suis en permis probatoire et c'est ma premiere infraction. Je me demande si il en relevé ma plaque ou pas parce que je trouve bizzare que il en mis le girophare au meme moment en doublé une voiture et en continuer tout droit je pensé qui allais faire demi tour pour m'arreter mais non. Donc je suis inquiet. rnrnVous pourriez me dire ce que vous pensez de cette situation ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **04/04/2010 à 10:06**

Bonjour,rnrnVous avez, semble-t-il, oublié les préceptes qui vous ont été donnés en auto-école. Le feu rouge est toujours précédé de l'allumage du feu jaune et le feu jaune impose l'arrêt si vous avez le temps matériel de vous arrêter sans risquer un accident.rnrnOui, les policiers peuvent, s'ils ont relevé votre plaque, vous faire parvenir votre PV à votre domicile. Ce type de PV dit "à la volée" est tout à fait légal. Les sanctions sont indiquées sur ce forum, sur les post-it. Une petite recherche rapide de votre part vous donnera les infos nécessaires.rnrnMaintenant, rien ne dit que les policiers ont relevé le numéro d'immatriculation de votre voiture. S'ils ont mis le girophare en route leur sirène 2 tons, c'est peut être parce qu'ils venaient de recevoir, par radio, un ordre de mission de leur commissariat central. Auquel cas, vous n'avez rien à craindre. A l'avenir, respectez le code, surtout quand on est en probatoire si vous tenez conserver votre permis.